

La violence, l'État et la concentration du pouvoir

Chapitre 8 de la
QUATRIÈME LETTRE À MES AMIS
Silo, le 19 décembre 1991

L'être humain, grâce à son ouverture et à sa liberté de choisir entre des situations, de différer des réponses et d'imaginer son futur, peut aussi se nier lui-même, nier des aspects de son corps, le nier complètement comme dans le suicide, ou nier les autres. Cette liberté a permis à quelques-uns de s'approprier illégitimement le tout-social, c'est-à-dire de nier la liberté et l'intentionnalité des autres en les réduisant à des prothèses, à des instruments de leurs intentions. Là se trouve l'essence de la discrimination, sa méthodologie étant la violence physique, économique, raciale et religieuse.

La violence peut s'instaurer et se perpétuer par le maniement de l'appareil de régulation et de contrôle social : l'État. Par conséquent, l'organisation sociale requiert un type avancé de coordination à l'abri de toute concentration de pouvoir, qu'elle soit privée ou étatique.

Quand on prétend que la privatisation de tous les secteurs d'activité économique met la société à l'abri du pouvoir étatique, on cache le fait que le véritable problème est dans le monopole ou dans l'oligopole qui transfère le pouvoir des mains de l'État. aux mains d'un Para-État, dirigé non plus par une minorité bureaucratique mais par la minorité particulière qui augmente le processus de concentration.

Les différentes structures sociales, des plus primitives aux plus sophistiquées, tendent à la concentration progressive, jusqu'à ce qu'elles s'immobilisent et que commence leur étape de dissolution à partir de laquelle démarrent de nouveaux processus de réorganisation à un niveau plus élevé que le précédent.

Depuis le commencement de l'histoire, la société vise à la mondialisation et on arrivera ainsi à une époque de concentration maximale de pouvoir arbitraire, avec des caractéristiques d'empire mondial, alors sans possibilité d'une plus grande expansion. L'effondrement du système global se produira selon la logique de la dynamique structurelle de tout système fermé, dans lequel le désordre tend nécessairement à augmenter.

De même que le processus des structures tend à la mondialisation, le processus d'humanisation tend à l'ouverture de l'être humain, au dépassement de l'État. et du Para-État ; il tend à la décentralisation et à la déconcentration en faveur d'une coordination supérieure entre des particularités sociales autonomes. Que tout finisse dans un chaos et dans un recommencement de la civilisation, ou bien que commence une étape d'humanisation progressive, cela ne dépendra plus de desseins mécaniques inexorables mais de l'intention des individus et des peuples, de leur engagement pour le changement du monde et d'une éthique de la liberté qui, par définition, ne pourra pas être imposée. Et on ne devra plus aspirer à une démocratie formelle comme jusqu'ici conduite par les intérêts des factions, mais à une démocratie réelle dans laquelle la participation directe pourra se réaliser instantanément grâce à la technologie de communication, à l'heure actuelle en condition de le faire.